



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51098>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-51098**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-44102

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 15/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SPL DE L'ARTOIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 91384623400015

Ville : LIEVIN

Code postal : 62800

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation et extension du centre aquatique Nauticaa à Lievin Relance des lots 02.03 et 04 (Menuiseries intérieures Plâtrerie; Faux plafonds et Peinture Sols souples).

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Relance des lots 02.Menuiseries intérieures Plâtrerie, 03.Faux plafonds et 04. Sols souples Peinture. Cette relance fait suite à une déclaration sans suite des lots 02 et 03 d'une précédente consultation, et d'une infructuosité pour le lot 04 (absence d'offre). La SPL de l'Artois agit au nom et pour le compte de la ville de Liévin. Le marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique. Le délai de la période d'exécution des travaux court à compter de l'ordre de service de démarrage pour se terminer à la fin du mois 22 fixée au planning prévisionnel d'exécution comprenant les intempéries prévisibles fixées à l'article 3-3-1 du CCAP.. Le délai d'exécution de la période de préparation, court à compter de l'ordre de service de démarrage pour une durée de deux mois. La durée globale des marchés est fixée entre la date de notification du marché et la fin de la période de la garantie de parfait achèvement.

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de réception des offres initialement fixée au 20/05/2024, est reportée au 23/05/2024 - 12H00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2024